

# LA FORÊT SÈCHE DE TIÉA



## DANS LA FORÊT SÈCHE DE TIÉA ON TROUVE...

**186 espèces végétales** 

(82 endémiques et 36 rares et menacées)

**41 espèces d'oiseaux**

(26 endémiques et 19 rares et menacées)

**9 espèces de reptiles** (4 endémiques)



- 1 *Podonophelium subaequilaterum* (CR)
- 2 *Oryza neocaledonica*  
Riz calédonien (EN)
- 3 *Pittosporum gatopense* (CR)

### Un refuge pour les espèces rares et menacées

La gestion du site de Tiéa permet la conservation de populations d'espèces rares et menacées. *Podonophelium subaequilaterum*, *Pittosporum gatopense* et *Oryza neocaledonica*, deux espèces en danger critique d'extinction et une en danger, inscrites sur la liste rouge de l'UICN, en sont les principales représentantes.

## LA FORÊT SÈCHE DE TIÉA

Souvent confondue avec la savane à niaoulis ou les fourrés à gaïacs, milieux dégradés et pauvres en biodiversité, la forêt sèche est au contraire **riche** d'une flore et d'une faune rares et très **diversifiées**.

La forêt sèche de Tiéa, située sur la commune de Pouembout, est localisée sur une parcelle appartenant à la province Nord. A l'origine beaucoup plus étendue, la forêt sèche de Tiéa a été défrichée dans le cadre du développement des activités agricoles au sein de la plaine de Pouembout.

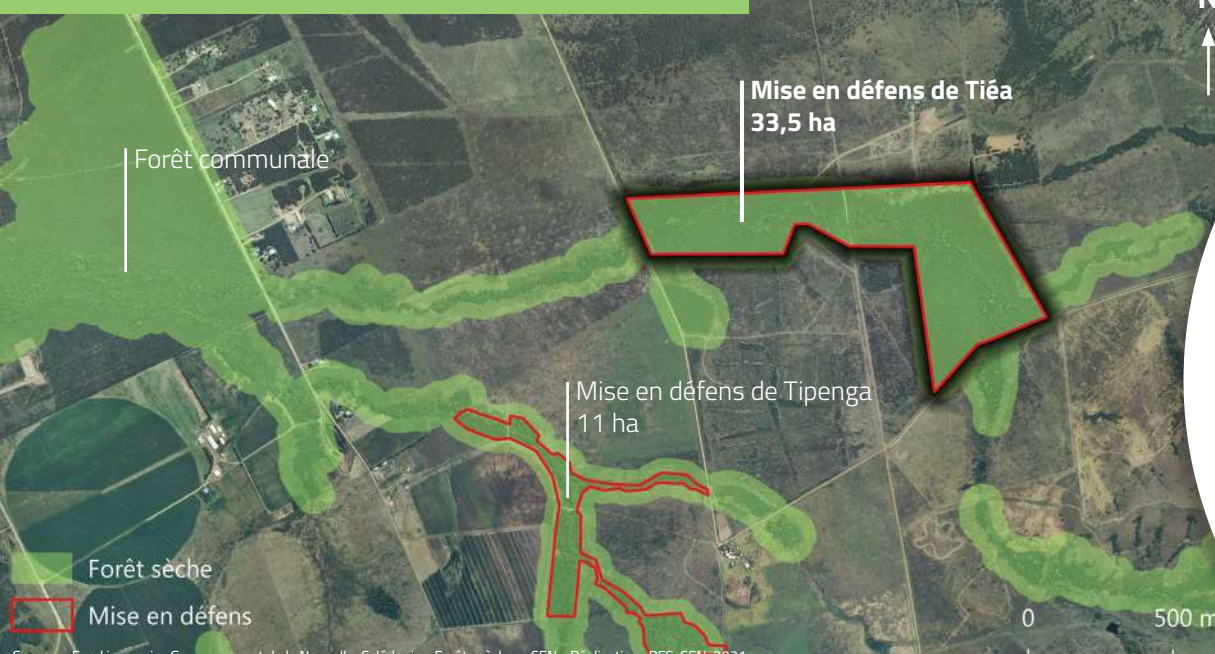
La forêt sèche de Tiéa constitue avec la forêt de Tipenga (au sud) et la forêt communale à l'Ouest un **ensemble forestier rivulaire, serpentant le long des creeks** de la plaine agricole de Pouembout.

**Protégée depuis 2000**, la forêt sèche (29 ha) se développe à l'abri des dégradations du bétail et des cerfs au sein d'une mise en défens de 34 ha. Intégrée à une mosaïque de parcelles agricoles, d'habitations et de pâturages, elle forme un véritable refuge pour la biodiversité et favorise le maintien de corridors forestiers à proximité du village de Pouembout.

Sous-bois, lisière et creek temporaire  
(Forêt sèche de Tiéa)



## MISE EN DÉFENS DE LA FORÊT SÈCHE DE TIÉA



Un laboratoire pour la restauration écologique des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie

- 1 2 Protection physique et entretien
- 3 Plantation et suivi des ERM
- 4 Visite pédagogique

La forêt sèche de Tiéa est l'un des premiers sites à avoir bénéficié d'actions de restauration écologique (plantations) en Nouvelle-Calédonie. Le suivi et l'évaluation des opérations menées il y a 15 ans permet d'orienter les actions de reboisement actuelles, menées sur l'ensemble du territoire.

Ce site permet également la transmission des protocoles techniques et scientifiques aux jeunes générations dans le cadre des formations dispensées par le Lycée Général et Agricole de Pouembout.

Extension des forêts sèches après 15 ans de protection/restauration



## LA CONSERVATION ET LA GESTION DE LA FORÊT SÈCHE DE TIÉA

La province Nord (propriétaire et gestionnaire du site), et le **Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie** mutualisent leurs moyens pour la mise en œuvre d'un plan de gestion de la forêt sèche de Tiéa (2019-2023), qui cadre les actions de protection et de restauration écologique de la forêt sèche du site :

- **Protection physique**
- **Reboisement**
- **Renforcement de populations d'espèces rares et menacées (ERM)**
- **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes** (cerfs et cochons)
- **Amélioration des connaissances** scientifiques (suivi flore et faune)
- **Prévention contre les incendies** de forêt

Les forêts sèches sont un réservoir de biodiversité.

## Agissons pour les protéger !



N'allumons pas de feu.



Ne prélevons pas de végétaux et d'animaux dans leur habitat naturel.



Sensibilisons notre entourage.

Le CEN et la province Nord souhaitent attirer l'attention des riverains du site de Tiéa sur la valeur patrimoniale des forêts sèches présentes sur cette parcelle protégée. Elles constituent un véritable réservoir de biodiversité méritant l'intérêt et la vigilance de toutes et tous face à d'éventuelles menaces (bétails, cerfs, cochons, incendies...) permettant ainsi le maintien de conditions idéales pour la faune et la régénération naturelle des espèces végétales.



Certaines espèces de forêt sèche sont protégées par le **code de l'environnement de la province Nord**



Plus d'information sur **[www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc)**



Pour plus d'informations, des chiffres clefs et des données cartographiques concernant les actions de protection et de restauration déployées à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, consultez le **portail cartographique** en ligne via le lien suivant : <https://cen-foret-seche.georep.nc>

## CONTACTS

### **Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie**

BP 10 - 98860 Koné  
Presqu'île de Foué  
Standard : (+687) 47 77 04  
[www.cen.nc](http://www.cen.nc)

### **District forestier Ouest de Koohnê (DDEE province Nord)**

Service des milieux et ressources terrestres  
Hôtel de la province Nord  
41 avenue Jimmy Welepane  
98860 Koné  
Standard : (+687) 47 21 54  
[www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc)

---

Le CEN tient à remercier le propriétaire du site de Tiéa pour son engagement à conserver ce patrimoine naturel unique et sa participation à l'amélioration des connaissances sur les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie au travers de l'accord de partenariat existant depuis 2012.

Réalisation : PFS-CEN-2021  
Photographies : ©CEN (sauf mention contraire)